

philosophie conservatrice sous forme d'évaluations des moyens, ce qui demeure encore possible. Mais je crois que ce n'est pas la façon d'agir. Il ne faut pas toucher au principe de l'universalité des pensions et des allocations de conjoints.

Nos citoyens âgés ne touchent par la pension par privilège, mais de droit. Ils la méritent parce qu'ils ont travaillé fort durant des années et à cause de leur contribution à la société. Ils l'ont payée pendant leur vie et ce n'est que juste qu'ils la touchent tous au cours de leurs dernières années. De toute façon, ceux qui ont des revenus élevés remboursent leur pension sous forme d'impôt. J'espère que le gouvernement ne sera pas assez stupide pour appliquer l'évaluation des moyens aux personnes âgées.

J'ai été aussi heureux d'apprendre qu'on apportera des modifications aux lois sur les anciens combattants. J'espère sincèrement que ces mesures amélioreront la situation de ceux qui, dans bien des cas, ont donné les meilleures années de leur vie pour leur pays et amélioreront aussi le sort de leurs veuves et de leurs personnes à charge. Toutefois, je n'en suis pas certain. Le gouvernement actuel a cru bon d'insulter nos anciens combattants en abolissant le ministère des Affaires des anciens combattants comme portefeuille à plein temps. Je peux dire que les anciens combattants partout au pays ne le laisseront pas disparaître sans broncher. Ce ne sont pas des gens à le faire, pas plus que leurs fils ou filles. C'est en tout cas ce que pensent les gens de Terre-Neuve.

Mon collègue, l'ancien député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe qui occupe maintenant un poste à l'autre endroit a dû être choqué d'apprendre qu'on piétinait ainsi les droits des anciens combattants. Pendant des années, il s'est battu sans arrêt à la Chambre pour améliorer le sort des anciens combattants comme lui-même. Je sais que le sénateur Chess Carter, un autre défenseur des anciens combattants, a dû être aussi choqué et courroucé. Je peux dire aux anciens combattants que notre parti ne les oubliera pas et que nous nous battons à la Chambre pour sauvegarder leurs intérêts. Les anciens combattants ont de nombreux souvenirs encore bien vivants. Ils n'oublient pas facilement et je peux vous dire qu'ils n'oublieront pas le gouvernement actuel.

Il y a d'autres mesures que nous attendons avec beaucoup d'intérêt. J'approuve l'élargissement des pouvoirs du Parlement et la plus grande importance accordée aux initiatives parlementaires. Je devrai également féliciter mon propre député, le député de Nepean-Carleton (M. Baker) d'avoir accédé au poste qu'il occupe actuellement. Je suis sûr qu'il saura remplir ses fonctions avec la compétence et la dignité dont il a fait preuve à son ancien poste de leader de l'opposition à la Chambre. Je suis content que le discours du trône ait mentionné cette mesure.

J'approuve également le projet de créer un secrétariat de l'emploi pour la jeunesse et d'établir une stratégie d'emploi pour les femmes. Il a été question de renforcer le mandat du ministère de l'Expansion économique régionale, et j'en suis satisfait. Cette politique, préconisée par notre parti, a apporté énormément à la population des provinces de l'Atlantique en améliorant les services et en développant l'entreprise. Il s'agit là de mesures positives et progressistes et, si elles sont bien pensées, elles devraient beaucoup améliorer la situation.

Depuis qu'il est au pouvoir le gouvernement actuel s'est empressé d'oublier rapidement ou de remiser sur les tablettes ses promesses électorales ou encore de nommer des groupes

d'étude pour tâcher de se dérober. Néanmoins il a tenu sa promesse d'abandonner à Terre-Neuve tous ses droits de propriété sur les ressources sous-marines. Notre province a réagi très positivement à cette mesure. La Chambre n'a pas très bien compris le problème. Depuis des décennies, ma province a été pratiquement sous la tutelle du Canada central. Les Terre-Neuviens n'aimaient pas beaucoup venir à Ottawa le chapeau à la main pour négocier les accords du MEER et d'autres concessions spéciales. Ils n'ont jamais été très contents de voir que les paiements de péréquation représentaient une partie aussi importante du budget provincial. Il ont essayé désespérément d'améliorer une économie où les prestations d'assurance-chômage s'élevaient à 250 millions de dollars par an venant aussitôt derrière les salaires et les transports et devant les salaires dans le domaine de la pêche, des mines, des hôpitaux et de l'éducation. La somme tirée de l'assurance-chômage n'est inférieure qu'à la masse des salaires versés par la plus grande source de revenus de toute l'économie de la province, c'est-à-dire les transports.

Nous avons toujours été un peuple indépendant au meilleur sens du mot, et nous n'avons jamais eu peur de travailler dur. Maintenant, comme il semble certain que l'on ait fait d'importantes découvertes de pétrole au large de nos côtes, les Terre-Neuviens et les Labradoriens voient là une occasion d'autonomie qui s'offre à eux; ils espèrent pouvoir se suffire à eux-mêmes et apporter leur contribution à la Confédération canadienne au lieu de lui demander de l'aide. Nous avons bien sûr déjà apporté notre culture, notre histoire, nos chants et nos contes ainsi que nos traditions. Alors que le Canada se cherche une identité, nous savons au moins qui nous sommes et d'où nous venons. Maintenant, nous devons surtout nous demander où nous allons.

Il est important pour nous de protéger notre mode de vie des bouleversements que la mise en valeur des réserves de pétrole risque d'entraîner. Une grande partie de notre population vit encore dans des petits villages au bord de la mer, tire sa subsistance de la pêche et mène une vie communautaire très unie. Nous devons veiller à contrôler le développement pour qu'il ne soit pas une cause de désordre et qu'il ne détruise pas le mode de vie que nous avons présentement à Terre-Neuve. Nous devons veiller à ce que cette mise en valeur soit dans l'intérêt de notre population et qu'elle en tire des avantages immédiats et à long terme. C'est pourquoi Terre-Neuve doit avoir le pouvoir de défendre ses intérêts et pour cela il nous faudra beaucoup plus que la correspondance entre le premier ministre du Canada (M. Clark) et le premier ministre de Terre-Neuve. Jusqu'ici, on s'est entendu sur les droits de propriété. Il faudrait maintenant parler du contrôle. Ce sont des mots intéressants, propriété, contrôle, compétence. Quelle interprétation leur donnera-t-on dans la loi et dans les modifications qu'on apportera peut-être à la constitution? Quelle sera l'entente définitive? Qu'échangera-t-on? Nous devons attendre avant de juger et nous surveillerons les choses de très près.

Terre-Neuve et le Labrador ont des besoins, des préoccupations et des droits qui leur viennent de leur histoire, mais le Canada a aussi des besoins et des intérêts. Si nous voulons être Canadiens au plein sens du mot, nous devons certainement nous efforcer de renforcer le Canada et non l'affaiblir. Les habitants de Terre-Neuve et du Labrador ne sont peut-être pas